

Le 2 octobre 2017.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Eglise à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 octobre 2017, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, complété par l'inscription de divers sujets supplémentaires apportés par la secrétaire.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 5 septembre 2017, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	2 983,07 \$	location	130,00
	Internet	833,00	permis	30,00
	Photocopies	9,00		

Il est proposé par Mme Nancy Delisle et résolu, après une mise au point, d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire, **SAUF** :

Mme France Mc Sween met un droit de veto sur la facture de Marius Marcoux et Fils, concernant les travaux d'électricité faits au terrain de jeux. Un éclaircissement devra avoir lieu d'ici novembre, au sujet de la soumission et du projet FDT concernant l'aménagement de la patinoire. 4 conseillers sur 5 sont d'accord à l'effet que cela avait été discuté et accepté déjà.

MRC Arthabaska	5 ^e versement, final	1 863,00 \$
Finances Québec	2 ^e versement SQ, final	11 405,00
RC Novation	dépannage, bris transfo.	81,92
Brico Béton Vibré	côte rang 2 sud	424,25
Auger BC Sécurité	remplacement 5 détecteurs fumée c.c.	824,66
Simplex	loc. outil fil fontaine terrain jeux	126,54
Signalisation Lévis		41,34
ASC Sécurité	liaison centrale garage annuel	206,27
Gesterra	tonnage écocentre	12,75
Monty Sylvestre	frais avocat dossiers divers	882,27
Vivaco	ampoules c.c.	8,13
“	antigel camion	65,47
“	peinture porte terrain jeux FDT	61,08
“	nettoyeur porte “	20,72
J.U. Houle	tuyau eau fontaine parc	48,25
“	géotextile, travaux voirie SUB	33,55
Christiane Leblanc		2 309,75
Rec. Gén. can.		1 022,21
Min. Revenu	juillet, août, septembre	6 709,46
Mario St-Cyr	all. dép. oct.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. sept.	100,00
RC Novation	fact. + surveillance internet	465,65
“	enregistreur usine	120,73
Rogers		76,00
Excavation Marquis Tardif	St-Philippe + virée rang 1 sud	4 478,36
“	sable + mélange pour l'hiver	6 381,11
ADT	réparation contrôle panneau alarme usine	125,32
Télébec	usine	95,39
Postes Canada	200 timbres	195,46
Edition Juridiques FD	form. permis installation septique	140,67
“	mise à jour codes	65,54
Pierre Gauthier	gaz pelouse	26,50
Solution Zen Média	hébergement site internet + mise à jour	170,62
Sylvie Turcotte	boîte à livres MRC déco	59,84
“	cadeaux nouveaux arrivants (7)	8,05
Produits divers	“	113,00
Coop. Solidarité	“	105,00
Buropro Citation	papeterie	178,44
Clément Larivière Construction	bandes patinoire FDT	7 624,92
Gesterra	transport octobre	3 473,22
“	traitement sept.	1 431,21
Fondation du Cancer	don	100,00
Entreprises MMR	débroussaillage + fauchage bord chemin	7 781,50
Postes Canada	circulaires	119,71
Sogegel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	68,60
“	internet	413,91

Coop. Ham-Nord	produit nettoyant	6,08
Hydro Québec	éclairage	218,84
Petite caisse	clés c.c.	10,00
Christiane Leblanc	poste vote correspondance	20,70
Remb. taxes payées en trop particulier		320,47
	Total	<u>61 044,65 \$</u>

Salaires des employés : 6 220,30 \$

Période de questions du public.

01-10-17 TRAVAUX DE VOIRIE RANG 10 HAM-NORD

Considérant la demande du Canton de Ham-Nord en juillet 2017 ;

Considérant la visite de l'endroit à réparer avec les 2 inspecteurs de voirie, de même que les différentes conversations sur le dossier ;

Considérant qu'on a constaté qu'il y avait encore du gravier en place et pas de problème majeur.

Considérant qu'on ne sait pas encore si Ham-Nord va acquérir la partie du territoire de la compagnie Jasmino Sirop situé au bout du rang 10 de Ham-Nord, mais étant dans la municipalité de N.D. Ham présentement ;

Considérant qu'on ne sait pas ce qui va arriver à long terme ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham propose sa participation pour de l'entretien minimal.

02-10-17 PAIEMENT FACTURE DÉBROUSSAILLAGE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture de Les Entreprises MMR de Princeville au montant de 7 781,50 \$, pour le débroussaillage et le fauchage de bord de chemin fait au mois de juin 2017.

03-10-17 SIGNATURE ENTENTE EXP

Considérant les évaluations déjà faites sur le défaut de la dalle de ciment à l'abri à sable ;

Considérant les différentes options de corrections envisagées ;

Considérant que la municipalité fera du drainage à l'extérieur de l'abri à sable à même son budget de voirie, afin de changer la pente existante pour éviter des écoulements d'eau vers et sous l'abri à sable ;

Considérant la proposition de EXP de corriger la situation de façon définitive, advenant le cas que les travaux municipaux ne régleraient pas la situation ;

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer la lettre reçue le 2 octobre à Me Mélanie Pelletier de Monty Sylvestre avocat, afin de valider une entente à signer convenable pour les 2 parties et qu'elle puisse communiquer avec les avocats EXP.

Cours RCR, 4 octobre, 19 heures, centre communautaire, avec Urgences Bois-Francs.

Nous n'avons pas encore reçu la facture de Percotec, à suivre en novembre.

Annonce programme FTE discuté en septembre 2017 : non applicable.

Lecture d'une lettre de plaignants et discussions sur l'emplacement de l'accès du Chemin Leblanc et des numéros de porte situés en arrière des résidences : la municipalité attend la réponse de l'avocat des plaignants sur le sujet, on ne peut rien faire d'autre pour le moment.

Modernisation du site internet : à mettre sur le prochain budget. Aussi possibilité d'accès avec la Ville de Victoriaville pour les municipalités, attendre les détails.

Recensement statistiques Canada, selon les revenus de 2015.

04-10-17 RAPPORT FINANCIER JANVIER À SEPTEMBRE 2017 INC.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport préparé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

05-10-17 RAPPORT FINANCIER COMPARATIF 2016-2017

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport préparé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

06-10-17 AUGMENTATION DU BUDGET ÉLECTIONS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter à même les surplus le budget élections à 8 000 \$, considérant l'augmentation des salaires du personnel électoral en vigueur depuis le 20 septembre dernier.

07-10-17 SESSION RÉGULIÈRE DE NOVEMBRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que considérant les élections municipales, la session régulière du conseil municipal est reportée au 13 novembre, 19h30.

08-10-17 PROLONGEMENT RENOUVELLEMENT EMPRUNT, TRAVAUX GARAGE/CASERNE, SUR LE PIQM

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger le renouvellement de l'emprunt chez Caisse Desjardins des Bois-Francis, concernant la construction du garage/caserne avec le programme PIQM.

Visite garage/caserne + vérification du projet sur place par un représentant du ministère, 17 octobre.

Il y aura une rencontre des directeurs généraux le 12 octobre à la MRC.

09-10-17 ENTENTE CONFIAIT À LA MUNICIPALITÉ DIVERSES RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES COURS D'EAU SUR SON TERRITOIRE ET PRÉVOYANT LEURS MODALITÉS D'APPLICATION – AUTORISATION DE SIGNATURE.

ATTENDU que la MRC détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) ;

ATTENDU que la MRC ne dispose pas du personnel, des véhicules et des équipements requis pour exercer pleinement cette compétence ;

ATTENDU la décision de la MRC à l'effet de se doter d'une équipe de gestion des cours d'eau ;

ATTENDU la révision par la MRC de ses outils de gestion des cours d'eau, soit le règlement numéro 338 concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux et la Politique révisée relative à la gestion des cours d'eau et leurs amendements ;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir de nouvelles ententes entre les municipalités et la MRC pour l'application de ces outils ;

ATTENDU que l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son terri-

toire conformément aux articles 569 à 578 du Code municipal pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard, il est résolu que le Conseil autorise, au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier, et chacun d'eux séparément, à signer tout document concernant les ententes relatives à l'application de la politique révisée relative à la gestion des cours d'eau et du règlement numéro 338 concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau et leur amendements et confiant à la municipalité diverses responsabilités à l'égard des cours d'eau sur son territoire et prévoyant leurs modalités d'application.

10-10-17 SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA VILLE VICTORIAVILLE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC d'Arthabaska que, considérant les investissements à envisager pour l'instant, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham ne se joindra pas au service d'ingénierie régional.

Liste des dates des séances de la MRC d'Arthabaska.

11-10-17 PARTICIPATION FONDATION QUÉBEC POUR LE CANCER

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter le même montant que l'an dernier soit 100 \$

Possibilité d'achat de petits bacs de cuisine chez Gesterra : pas pour l'instant.

12-10-17 TRANSFERTS DE POSTE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivant :

- Remplacement des détecteurs de fumée au poste entretien extérieur c.c.
- Remplacement conducteur chemins d'hiver décembre 16 au poste salaire hiver
- Fourniture bureau inspecteur au poste papeterie
- Débroussaillage au poste gravier, asphalte
- Frais de poste à papeterie
- Téléphone c.c. au poste téléphone bureau

On paiera sa journée à Sylvie Turcotte lors de son déplacement à St-Camille le 4 octobre, dans le cadre de la journée culturelle, *Porteur de culture, vecteur de santé*.

13-10-17 LOISIRS VICTORIAVILLE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la Ville de Victoriaville que, suite à la rencontre d'information sur les loisirs et la participation des non-résidents, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham confirme son inscription aux Loisirs de Victoriaville pour l'année 2018, au coût de 3 376 \$. A ce moment, nos résidents n'auront plus à payer directement la tarification de 350 \$ par inscription.

14-10-17 ASSURANCES 2018

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement du contrat d'assurance municipal avec la MMQ et Groupe Ultima inc., pour 2018, au coût de 10 019 \$.

Projet lanternes avec Ham-Nord : on manque d'information pour l'instant, concernant la participation des enfants avec l'école.

Modification règlement urbanisme de la MRC, en ce qui nous concerne, c'est pour la zone inondable, suite aux études réalisées en 2017 par WSP Canada sur la TECQ.

Report des travaux sur le rang 2 avec le programme AIRRL en 2018, considérant les prix élevés des entrepreneurs présentement.

On parle de l'internet en milieu rural, avec la MRC, encore des discussions à venir.

Commentaires de Mme Delisle sur la responsabilité de chaque élu dans le futur pour divers dossiers, exemple loisirs, voirie, etc.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto (sauf en ce qui concerne la facture mentionnée au début).

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h55).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale
Secrétaire trésorière

